



Commune de **Le Mag**
Val-de-Virvée

Automne 2023



www.valdevirvee.fr - Infos, Actu, Animations...

SOMMAIRE

#15 - novembre 2023



Directeur de publication : Christophe Martial
Rédaction : @Commission Animation
Photos : ©SIAEPA ©Association de Val-de-Virvée
Impression : Imprimerie CASTET

Vie Municipale

- Plan de gestion des cimetières
- Compteur d'eau, télé-relève
- Bilan journée du nettoyage
- Retour sur Octobre Rose
- Repas des aînés, quelle journée !
- Le recensement de la population
- Le cadre de vie
- La jeunesse

Vie Associative

Etat Civil

Expression libre

Informations Utiles

Horaires d'ouverture Mairie

- Lundi : 8h30-12h30 / 14h-18h
- Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h

Le mot du maire

Virvéennes, Virvéens

J'espère que la période estivale vous a permis de vous évader du quotidien et que cette rentrée se présente pour tous sous les meilleurs auspices.

L'été est toujours la période principale des travaux dans le patrimoine communal, mais cette année, elle aura aussi été marquée par un accroissement important du nombre de dépôts sauvages que les agents ont dû évacuer : 10 en juillet et 6 en août.

Faut-il y voir un lien de cause à effet avec le changement de la tarification pour les apports en déchetteries ? On est tout à fait en droit de se poser la question ! Et de cette situation découle une double peine pour notre collectivité qui doit, non seulement traiter cette délinquance environnementale, mais qui est assujettie aux mêmes conditions tarifaires que les particuliers et qui doit donc payer à chaque nouveau passage après le 7ème !

La préservation de notre environnement est l'affaire de tous et notre collectivité y contribue grandement en mobilisant son personnel pour l'évacuation des dépôts sauvages. Cette politique tarifaire envers les collectivités est donc injuste.

J'en profite pour adresser un grand merci à tous ceux qui ont participé le 16 septembre à la journée du nettoyage de la planète organisée sur notre commune. Nous étions malheureusement moins nombreux que l'année passée mais d'une volonté sans faille. J'espère que cette belle cause qu'est la préservation de notre environnement saura mobiliser plus de monde pour les prochaines éditions.

En ce qui concerne la modification du mode de collecte, la fin du ramassage en porte à porte pour notre commune est programmée pour le deuxième trimestre de l'année 2024. J'ai demandé au SMICVAL à ce que deux réunions d'information, réservées aux habitants de VAL DE VIRVEE, soient prochainement programmées. Vous en serez informés par les réseaux habituels. J'en profite pour rappeler l'intérêt d'être inscrit à notre système d'alerte SMS.

En cette fin d'année va également démarrer le processus de régularisation des concessions de nos cimetières avant reprises éventuelles. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la refonte du plan de gestion des cimetières. Elle durera jusqu'en mars 2025 et vous en trouverez tous les détails à l'intérieur de ce journal.

L'année 2024 verra le début du déploiement par le Syndicat des compteurs d'eau communicants qui permettront à chacun de contrôler leur consommation et de détecter immédiatement les fuites sur leur propriété. Ce déploiement s'étalera sur 2024 et 2025. Là aussi, un encart dans ce journal vous apportera tous les renseignements nécessaires.

Enfin, 2024 sera également l'année du recensement pour notre commune. Il se déroulera entre la mi-janvier et la mi-février. C'est une étape très importante dans la vie d'une collectivité et je vous invite à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui vous seront présentés dans la lettre publiée chaque année en janvier.

Je terminerais en souhaitant la bienvenue au nouveau comité des fêtes de Val-de-Virvée, l'association C'Festif.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



Votre Maire
Christophe MARTIAL

Comme nous l'avons indiqué dans les éditions précédentes du journal communal, une refonte des plans de gestion de nos 5 cimetières a été démarrée en 2022 et se poursuit aujourd'hui avec la deuxième phase qui consistait à faire un inventaire :

- Des concessions sans titres connus
- Des concessions dont le terme est échu et qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement.

Cet inventaire a abouti au constat suivant :

Pour les concessions inconnues :

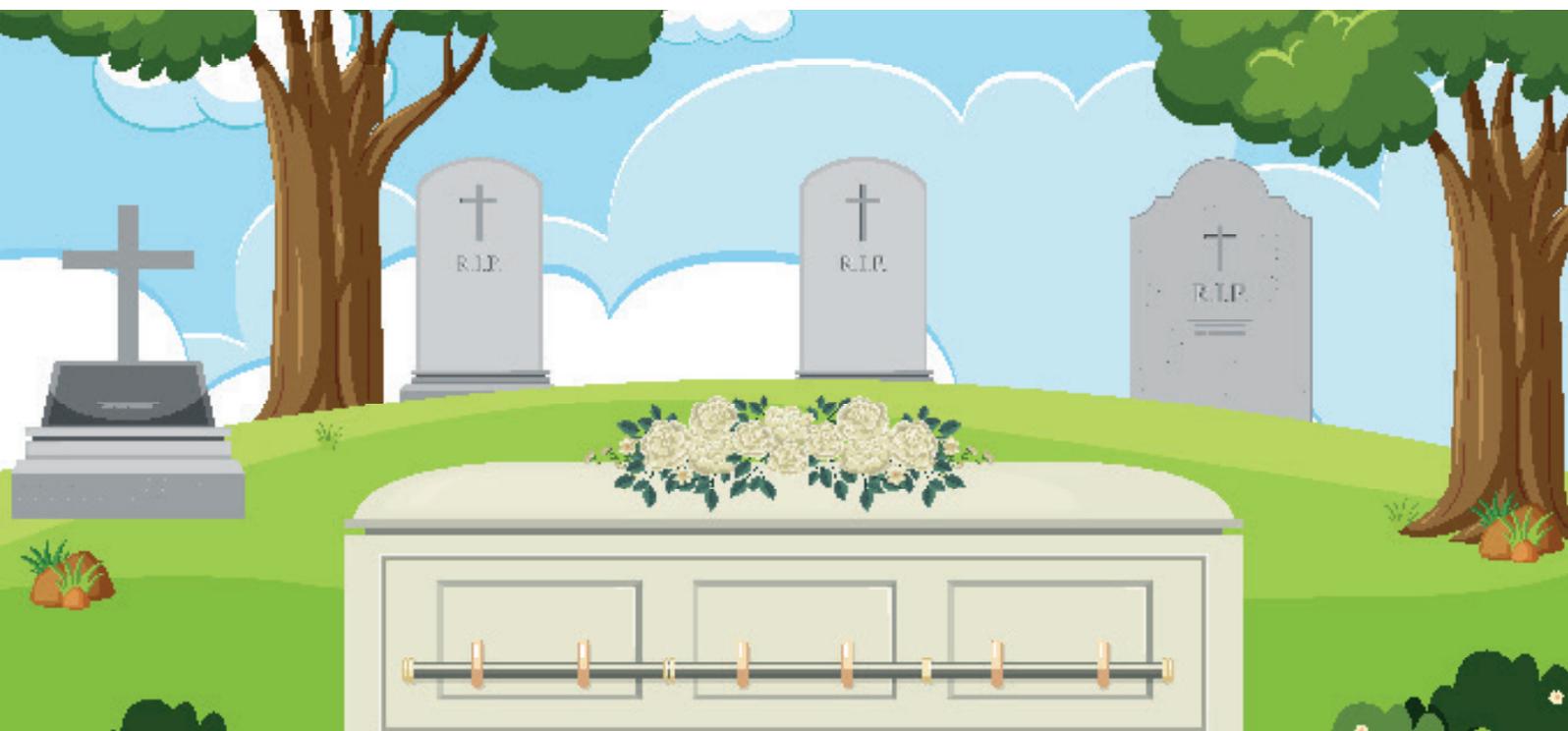
- 24 sur le cimetière d'Aubie.
- 25 sur le cimetière d'Espessas
- 3 sur le cimetière de Saint-Antoine
- 37 sur le cimetière ancien de Salignac
- 2 sur le cimetière nouveau de Salignac

Pour les concessions à terme échu :

- 10 sur le cimetière de Saint-Antoine uniquement.

Une procédure de recherche des ayant droits va donc débuter et qui permettra aux familles :

- De se faire connaître en mairie grâce aux moyens de publicité engagés (panonceau sur les sépultures, courriers etc..) et de présenter les titres ou informations dont elles disposeraient.
- De régulariser, pour celles qui le souhaitent, la situation de la sépulture en cas d'absence de titre.
- De prendre toutes les dispositions nécessaires concernant leurs défunts.
- De mettre fin à une situation de fait « hybride » en se conformant à la législation funéraire.



La collectivité souhaite privilégier la régularisation de ces concessions par les ayants droits. C'est pour cela que la durée de cette procédure a été portée à 18 mois, soit jusqu'au mois de mars 2025. Cette durée permettra notamment d'inclure deux fêtes de la Toussaint, période pendant laquelle les visites aux cimetières sont les plus nombreuses.

Dans ce même esprit de faciliter les régularisations, le conseil municipal a voté un tarif à minima pour les concessions inconnues, soit 10 euros par m2. Pour les concessions échues, le renouvellement se fera par contre au tarif en vigueur dans le cimetière concerné.

En fin de procédure, les concessions qui n'auront pas pu être régularisées feront l'objet d'une étude pour reprise par la collectivité.

Vous pouvez dès à présent vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement.

Compteur d'eau, la télé-relève



Le SIAEPA du Cubzadais Fonsadais a décidé de mettre en place un dispositif de relève à distance de votre compteur d'eau. Ce déploiement, effectué par SOGEDO, vous permettra de bénéficier de factures basées sur votre consommation d'eau réelle chaque semestre.

QU'EST-CE QUE LA TÉLÉRELÈVE ?



Depuis votre domicile, votre nouveau compteur transmet à distance les données relevées que vous pourrez par la suite consulter en ligne. Il pourra également indiquer les anomalies éventuelles (exemple : fuite d'eau après compteur).

MISE EN PLACE DE LA TÉLÉRELÈVE



Le déploiement du système à l'ensemble des abonnés du service s'effectuera entre 2024 et 2026.

Selon les caractéristiques de votre compteur d'eau actuel, l'ajout d'un module complémentaire de télérelève sur votre compteur peut être suffisant. Si ce n'est pas

le cas, votre compteur sera remplacé par un nouveau compteur muni d'un système de télérelève intégré.

Ces deux configurations nécessitent une intervention de nos agents.

Nous vous remercions de laisser libre d'accès votre compteur.

LES AVANTAGES DE LA TÉLÉRELÈVE

MEILLEURE QUALITÉ DE SERVICE

- **Plus besoin de prendre rendez-vous**, la relève de votre compteur est réalisée à distance quel que soit son emplacement.
- **Votre facture semestrielle** est établie à partir de votre relevé réel. Fini les estimations ! L'eau qui vous est facturée correspond à votre eau consommée.
- **Simplification lors d'un déménagement**: l'index compteur est disponible à votre date d'arrivée ou de départ.

MEILLEURE SURVEILLANCE DE VOTRE RÉSEAU D'EAU

Sogedo vous alertera rapidement **des éventuelles fuites** situées après votre compteur.

A noter : toute intervention après le compteur d'eau est à la charge de l'abonné.



DE NOUVEAUX SERVICES

Des relevés accessibles directement en ligne pour vous donner plus de visibilité sur votre consommation.



PAS D'INCIDENCE SUR VOTRE SANTÉ

- **Les ondes radio transmises par le compteur ou le module complémentaire sont sans danger** pour la santé ; elles sont similaires à celles utilisées pour les télécommandes de portail de garage.
- Le compteur communique **1 à 2 fois par jour pendant moins de 1 seconde**, ce qui représente moins de 12 minutes de communication par an.

VOS INTERLOCUTEURS



Cubzadais
Fronsadais

SIAEPA du Cubzadais Fronsadais
305 Avenue Boucicaut
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
05 57 43 63 40
contact@siaepa-cf33.fr



SOGEDO
2 Rue Georges Brassens
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
05 57 94 01 70
st-andre@sogedo.fr

Nettoyage de la commune, 900 kg de déchets

Monsieur le Maire, soutenu par ses adjoints, souhaite exprimer sa plus profonde gratitude envers les habitants de la Commune qui, lors de la troisième édition de la « Journée du Nettoyage », ont offert leur temps et leur énergie au ramassage de pas moins de 900 kg de déchets, malgré une météo capricieuse.

Leur engagement constant envers la préservation de notre environnement est un exemple du bien vivre ensemble. Les efforts de ces citoyens dévoués ont contribué de manière significative à améliorer la propreté de notre commune, et nous les remercions très sincèrement pour leur contribution.

Nous invitons le plus grand nombre à rejoindre à cette initiative lors des prochaines éditions.

La protection de notre environnement est une responsabilité partagée, et plus nous serons nombreux à y participer, plus nous pourrons accomplir.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire de notre commune un lieu plus propre, plus sain et plus agréable pour les générations actuelles et à venir.

Un grand Merci à tous les participants, et un appel chaleureux à tous ceux qui envisagent de rejoindre cette belle initiative.



ALERTE SMS

Le service d'alerte SMS est actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter :

www.valdevirvee.fr/alertes.html

Informations, actualités et animation, vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la commune.

www.valdevirvee.fr



Le 1er octobre a marqué une journée spéciale pour les habitants de St Genès de Fronsac et de Val de Virvée, alors qu'ils se sont réunis pour participer à deux marches solidaires de 5 et 10 kilomètres dans le cadre de l'initiative "Octobre Rose". Cette journée a été rendue possible grâce à la collaboration du comité des fêtes de St Genès de Fronsac et de la commune de Val de Virvée. L'objectif était de sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein tout en collectant des fonds pour des associations caritatives.

Dès le départ, les participants ont été accueillis avec chaleur et générosité. Les sponsors locaux ont offert café, thé, viennoiseries et bouteilles d'eau pour donner aux marcheurs l'énergie nécessaire pour leur parcours. Une participation de 10 € par marcheur comprenait un tee-shirt floqué, un petit ruban rose en symbole de solidarité, et un ticket pour une tombola spéciale qui serait tirée après la marche.

À l'arrivée, un apéritif convivial a été servi, également offert par les sponsors, qui ont joué un rôle essentiel dans le succès de l'événement. Le comité des fêtes de St Genès de Fronsac et la commune de Val de Virvée tiennent à exprimer leur gratitude envers ces partenaires locaux dévoués.

L'aspect le plus gratifiant de cette journée fut la collecte de fonds pour des associations de lutte contre le cancer du sein. Au total, 2 500 € ont été récoltés grâce à la générosité des participants et à l'engagement de la communauté.

Les organisateurs ont annoncé que 5 chèques de 500 € chacun seront versés aux associations suivantes :

- Institut Bergonié
- Maison Rose de Bordeaux
- Jeunes et Roses
- Personnelles
- Parentr'Aide

Ces fonds contribueront à soutenir la recherche, la prévention et le soutien des personnes touchées par le cancer du sein.

L'événement a été couronné de succès grâce à la participation active de la communauté, des bénévoles, et des généreux sponsors. L'initiative "Octobre Rose" continue de renforcer la conscience et la solidarité autour de la lutte contre le cancer du sein, et cette journée de marche solidaire en est un exemple éclatant. Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement tous les participants et bénévoles qui ont contribué à cette noble cause, montrant ainsi que l'union fait la force dans la lutte contre le cancer du sein.



Grand Cubzaguais Communauté de Communes

En raison de la fermeture de la piscine pour travaux, la Communauté de Communes a proposé d'animer le site de la Base de Loisirs avec une opération « Val-de-Virvée » Plage durant les mois de juillet et d'août :

Des animations spécifiques ont été organisées les après-midis de 14h à 17h. Elles ont vite été fréquentées par les habitants locaux et quelques habitués des Anim'été, ainsi que par le PRIJ et l'ALSH de Val-de-Virvée qui sont fréquemment venus.

Si les activités, telles que les jeux gonflables, les jeux de société géants, le Paddle, le Skimboard, le Baseball, l'Ultimate ou le Tir à l'arc ont bien fonctionné, il a été constaté que les Anim'découverte (Yoga, Pétanque, Dance'hall & hip hop, Kick boxing) ont remporté un succès relatif.

C'est en tout 956 enfants et adolescents qui ont participé aux 27 séances d'animation proposées soit en moyenne 25 personnes par séance.

Vous pouvez retrouver toutes les actions portées par le Grand Cubzaguais Communauté de Communes dans le rapport d'activité 2022 sur le site <https://www.grand-cubzaguais.fr>

Repas des aînés

Un moment convivial et chaleureux

Cette année, le traditionnel repas des aînés a réuni 200 convives au magnifique "Domaine de la Saye" à Cavignac le dimanche 8 octobre. Les élus ont chaleureusement accueilli les participants à cet événement.

Les convives ont eu l'occasion de savourer un déjeuner convivial, préparé avec soin par le traiteur "Relais Bazadais". La journée a été animée avec dynamisme par la troupe "Spirit Spectacle", apportant une touche de convivialité à l'ensemble de la journée.

Cette journée a été l'occasion de chaleureuses rencontres, d'échanges et de célébration, ravissant ainsi tous les invités présents. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à toutes les personnes qui ont participé à cet événement mémorable. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition de cette belle tradition.



Réparations et Rénovations Suite à des Orages de Grêle Dévastateurs

La nature peut parfois nous rappeler sa puissance de manière spectaculaire. Récemment, notre commune a été confrontée à des défis inattendus sous la forme de violents orages de grêle. Ces intempéries ont laissé des traces de destruction, entraînant la nécessité de travaux de réparation et de rénovation.

Réparation des Volets Roulants

Les orages de grêle, avec leurs grêlons impressionnants, ont causé d'importants dégâts au niveau des tabliers des volets roulants de nombreux bâtiments de notre commune et en particulier dans nos écoles. Au total, vingt et un tabliers de volets roulants ont été endommagés au point de nécessiter leur remplacement. Les volets roulants sont un élément essentiel pour la sécurité et le confort des enfants, et leur réparation suite à ces orages est devenue une priorité. Heureusement, nos assurances habitation ont pris en charge une partie des coûts liés à ces travaux de réparation.

Embellissement de la Salle de Motricité

Les orages de grêle ont également été l'occasion d'améliorer notre environnement. La salle de motricité de l'école des Petits Albins, un espace crucial pour le développement physique des élèves, a fait l'objet de travaux de rénovation.

Dans l'école Jean-Beynel le plancher du bungalow donnait des signes de fatigue et a été remplacé par les employés communaux, garantissant un espace sûr de rangement pour les enseignants.

En plus du remplacement du plancher, l'espace intérieur de bungalow a été réaménagé. Cela a permis d'optimiser l'utilisation de l'espace et de créer un environnement plus agréable pour les élèves et les enseignants. Ces améliorations ont été accueillies avec enthousiasme par la communauté éducative, qui souligne leur impact positif.

Réparation des Tabliers de Volets Roulants au Foyer des Albins

L'espace communautaire, utilisé par de nombreux habitants pour diverses manifestations, a également subi des dégâts lors des orages de grêle. Quatre tabliers de volets roulants ont dû être remplacés pour garantir que cet espace reste fonctionnel et sûr pour tous les habitants.

En conclusion, ces aléas climatiques ont présenté des défis inattendus pour notre commune, mais grâce à une réponse rapide, nous avons réussi à surmonter ces difficultés. Les travaux de réparation des volets roulants, et les améliorations dans les différentes écoles témoignent de notre engagement envers la sécurité et le bien-être de tous les membres de notre communauté. Nous continuerons à travailler ensemble pour faire face aux défis futurs avec la même détermination.

Projet vidéo

Les élèves de la classe de CM2 de l'école des Petits Albins ont récemment participé à un projet vidéo captivant qui a suscité l'enthousiasme au sein leur classe. Leur créativité et leur dévouement ont donné naissance à une œuvre vidéo qui a ensuite été projetée dans la grande salle du cinéma de Saint-André-de-Cubzac lors d'une journée d'ateliers cinématographiques. Ils ont également eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec la jeune star du film "La Guerre des Lulu", Tom Castaing.

Cette réussite a incité la commune à envisager une expansion de cette initiative éducative. En effet, la municipalité désire étendre ce projet à l'ensemble des trois écoles de la commune dès cette année.

Jeux de plein air

Une tyrolienne pour enfants vient d'être installée au parc de la Charmille, offrant aux petits aventuriers une expérience excitante en plein air. Les rires des enfants résonnent désormais sous les ombrages du parc, tandis que cette nouvelle attraction ajoute une touche de bonheur à notre communauté. De plus, de nouveaux jeux de plein air sont en préparation à Saint-Antoine, promettant encore plus d'amusement et de divertissement pour les jeunes et leurs familles. Restez à l'affût pour découvrir toutes les aventures que notre belle ville a à offrir !

"Cette année les inscriptions scolaires auront lieu du 6 novembre 2023 au 5 avril 2024."

Recensement de la population Une obligation qui a son importance

Cette année, Val-deVirvée réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population: âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr



Vie Associative

« APE Les Petits Albins »

L'association a été créée pour permettre d'établir un lien entre les parents d'élèves et l'école.

Nous sommes présents lors des conseils d'école et organisons différents événements et manifestations tout au long de l'année afin d'aider au mieux l'école des Petits Albins dans les projets et sorties scolaires.

Durant cette année 2023/2024, nous avons prévu d'organiser un loto, des ventes de gâteaux, d'offrir le goûter de Noël à l'école, la galette des rois autour d'un spectacle animé par les enseignants et de participer, une fois encore, à l'organisation de la kermesse.

Nous avons une équipe dynamique et soucieuse de participer au mieux à la vie scolaire de nos enfants.

L'ensemble des parents de l'école peut adhérer à l'APE à tout moment de l'année, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : parentslevesaubie@gmail.com ou 0642943983 (présidente APE), notre facebook : APE Ecole Les petits albins

« Association pour la mise en valeur de l'église Saint-Pierre de Salignac »

L'association a pour but de participer à l'élaboration de projets de restauration de l'église de Salignac et de son mobilier. Nous avons ainsi l'intention d'organiser prochainement un concert de musique classique pour aider au financement du remplacement des chaises très abîmées.

Mais l'association veut également faire vivre l'édifice, patrimoine des Salignacais depuis de nombreux siècles : c'est ainsi que l'association propose des visites accompagnées de l'église sur rendez-vous. Et pour les plus jeunes, un livret-jeu agrémentera la découverte... Si l'histoire et la conservation de l'église de votre commune vous intéressent, vous pouvez également nous rejoindre, l'association a besoin de vous !

Contact : Christine Fort 06 71 45 91 11

« COMITÉ des FÊTES de SAINT-ANTOINE »

Si la saison de notre section « Amicale pétanque » se termine en octobre et redémarrera en mai 2024, les autres sections du Comité des fêtes commencent une nouvelle saison.

La section sport propose tous les mercredi soir au foyer des Albins de 19h00 à 21h00.

Une séance d'une heure de « Body Scult » de 19h 00 suivie d'une séance de Yoga Pilates à

20h, ouvert à tous. Renseignements : Delphine 06 60 22 33 47.

La section Cirq'éveil propose ses cours tous les mercredi matin (hors vacances scolaires) de 9h30 à 10 h30 à la salle des fêtes de St Antoine.

Cette activité convient aux enfants de 4 ans à 10 ans et apporte aux enfants qui y participent des notions d'équilibre, d'habileté, de motricité et de souplesse, dans un cadre ludique, ainsi que l'apprentissage de loisirs en collectivité.

La section est animée par Fred un intervenant diplômé d'état, avec du matériel adapté et homologué.

Nous privilégions les enfants de Val de Virvée alors n'hésitez pas à contacter Eric au 06 30 58 04 45 pour plus de renseignements.

Les prochains événements du Comité des fêtes :

- Le 12 novembre 2023 « Vide ta chambre » au foyer des Albins. Renseignements au 06 60 22 33 47
- Le 1er décembre 2023 à 21h00 « Concours de belote » Salle des fêtes de St Antoine.
- Le 9 mars 2024 à 21h00 « Concours de belote » Salle des fêtes de St Antoine.
- Le 10 Mars 2024 « Repas Villageois » réservé aux Virvéennes et Virvéens à la salle des fêtes de St Antoine. Renseignements au 06 30 58 04 45 ou au 06 60 22 33 47.

« Le Cours de Danse »

Une fois encore, confronté aux plus grandes écoles de la Nouvelle Aquitaine, notre petite école rurale implantée à Val de Virvée/Salignac a participé au concours organisé par la Confédération Nationale de Danse qui se déroulait le 15 avril 2023 au Pin Galant à Mérignac. Brillamment représentée l'école obtient un Premier prix région Aquitaine Classique Elémentaire 2 par Juliette Dixsaut âgée de 12 ans ½.

Merci à notre petite élève pour son assiduité et ses efforts qui ont été si justement récompensés.

Les enfants sont inscrits à partir de 5 ans en Eveil et Initiation.

Ouvert aux Adolescents et adultes désireux de pratiquer la danse classique traditionnelle.

L'enseignement est assuré par des Professeurs Diplômés d'Etat.

Les cours ont lieu tous les lundis, mercredis, jeudis (Modern'jazz) et vendredis à partir de 19 h à la salle multisport de Salignac.

Les inscriptions sont ouvertes pour la saison 2023/2024.

Renseignements : 06 71 47 27 10
.lecoursdedanse33@gmail.com

« Les Fils d'Argent »

Club du 3ème âge, 33240 Salignac
Toujours présente sur la commune de VAL-DE-VIRVÉE, les adhérents de l'association « Les fils d'Argent » se retrouvent le 1er lundi du mois, à la salle rue de Bicou à SALIGNAC.
Nous comptons actuellement 17 adhérents au club.
Les après-midi, nous organisons un loto qui est suivi d'un goûter.
Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec un immense plaisir.

La Présidente
Mme BAUDOUIN

« Les Joyeux Albins »

Toute l'année, sans interruption, notre association LES JOYEUX ALBINS accueille 75% à 80 % de ses adhérents, sur un effectif de 120.
Il n'y a pas de raison d'interrompre l'année, tant il est important de conserver ce mode de fonctionnement. L'aspect social de cette décision, fait l'unanimité de notre club.
En effet tout le monde ne peut jouir des petits plaisirs de la vie.
Alors, à notre modeste niveau, nous essayons d'être un des supports, qui permet d'apporter un soutien aux amis (es) qui vivent les difficultés au quotidien. (Solitude, santé, etc, etc...)

Un aperçu de nos activités au second semestre 2023

Fin juin, 23 personnes ont séjourné en Espagne à Os De Civis. Le séjour a été réussi.

- Jour 1 : sortie en 4X4, découverte de la montagne Espagnole. Restauration avec grillades en pleine nature.
- Jour 2 : En Andorre : visite des jardins de JUBERRI à 1250m d'altitude : représentation d'animaux grandeur nature, exposées à flanc de montagne face à un paysage magnifique et protégé.
- Jour 3 : En Espagne : visite de la mine de sel à 506 mètres d'altitude à Cardona.
- Jour 4 : Achat à Andorre la Vieille avant le retour 26 juillet et 27 septembre repas fraternel suivi de notre loto, belote et collation.

DIMANCHE 22 octobre REPAS DANSANT (gratuité totale offerte à nos adhérents)

Avec le groupe Anim'Usic Passion.

Jeudi 26 octobre sortie CABARET

Repas spectacle au Saint Sabastien à Couquèques dans le Médoc.

Vendredi 24 novembre sortie IBARDIN pour les achats de fin d'année.

MERCREDI 20 décembre REPAS DE FIN D'ANNÉE (à

nouveau gratuité totale pour les adhérents)
Avec la participation de David MENETZ sosie de Gilbert MONTAGNÉ l'après-midi se terminera avec les années 80.

Nous ne sommes pas ouverts au tout public mais si le cas se présente nous accueillons avec plaisir toutes personnes extérieures qui désirent passer un moment agréable auprès de leurs amis (es) adhérents (es)
N'hésitez pas à prendre contact et à venir nous trouver. C'est là et seulement là, que vous pourrez juger de notre engagement en faveur des séniors.

Vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas : appeler Michel PAULAIS au 06 74 56 26 50

QUI REJOINT LES JOYEUX ALBINS
OUBLIE PETITS ET GROS CHAGRINS

Le Président
Michel PAULAIS



« Rencontre et Loisirs »

Bientôt « 40ans » que l'association « Rencontres et Loisirs » a vu le jour à SALIGNAC
Nous sommes toujours présents avec des bénévoles très motivés.

Nous vous proposons toujours :

- La peinture sur SOIE

Le mardi à la salle BICOU

- La Couture

Le jeudi après-midi à la salle BICOU

- La Rando

Le mardi au départ de la Maison du Temps Libre – Départ à 14h15

Et 3 fois par an, les BOURSES :

- Aux vêtements, fin mars pour Printemps/Été
- Aux vêtements, fin septembre pour Automne/Hiver
- La Bourse aux Jouets/Bric à brac se fait fin Novembre

Les 3 bourses ont lieu à la Maison du Temps Libre de SALIGNAC. La prochaine bourse de Novembre 2023 se déroulera du 23 au 28

Pour tous renseignements, rendez-vous sur internet : sitesbourseauxvetements.fr Ou au 06 20 51 84 39 et 06 77 02 83 13

Merci de nous faire confiance, toute l'équipe de bénévoles vous dit à très bientôt
Cathy la Présidente

« Rével'Être & Yoga »

Nous sommes heureux de vous retrouver pour une nouvelle année de pratique du Kundalini Yoga.

Nous vous proposons à présent 3 cours de Kundalini Yoga adultes par semaine :

- Mardi 19h15 (salle multisports de l'école de Salignac)
- Mercredi 11h00 & 19h15 (Salle du Temps Libre de Salignac)

Le premier cours est toujours offert, alors n'hésitez pas à venir découvrir les effets puissants de ce yoga ! Chaque cours proposé a une thématique différente donc vous pouvez intégrer les cours à tout moment de l'année. Le Kundalini Yoga ne cherche pas la posture parfaite, chaque personne est accueillie selon sa morphologie et son état du moment.

Qu'est-ce que le Kundalini Yoga ?

C'est une pratique holistique puissante, appelée aussi yoga de l'énergie. Une véritable technologie, très précise, qui propose des techniques de respiration, des kriyas (série de postures statiques et dynamiques), des temps de relaxation profonds pour intégrer les exercices, des mantras (chants) et des méditations. La pratique se concentre principalement sur le renforcement du système nerveux et endocrinien, ceux-ci ouvrant des portes sur le « moi-intérieur » Sat Nam : la véritable identité.

Cette pratique permet de découvrir et dépasser les limites que nous nous fixons nous-mêmes, celles qui nous empêchent d'être pleinement épanouis et heureux.

N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association sur la page Facebook ou Instagram : Rével'Être & Yoga.



Vie Associative

« Sa S'Elèves »

Vous avez envie de rejoindre une équipe de parents motivés qui a à cœur de faire bouger son village ?

Nous organisons tout au long de l'année des manifestations diverses et variées, dans le but d'apporter une aide financière et matérielle à l'Ecole Jacques Colvolpe.

Vous avez un petit peu de temps, de l'envie et de bonnes idées, alors n'hésitez plus, on vous attend !!

Prenez contact avec nous pour plus d'infos :

saseleve.parents.salignac@gmail.com

07.89.85.18.56

Facebook: Sa s'Elèves

« C'festif »

Comité des fêtes de Val de Virvée

Cette toute nouvelle association a pour but de dynamiser notre commune et recréer du lien entre tous les virvéens !

Nous avons l'intention d'organiser plusieurs après-midi/ soirées à thème, un loto, une fête locale, différents évènements estivaux ... Notre motivation est grande et notre imagination n'a pas de limites ! Si vous aussi vous avez envie de participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Toutes les petites mains (même les grandes...) sont les bienvenues.

Contact : comitedesfetes.valdevirvee@gmail.com

0608684857 / 0642943983

« Saint-Antoine du Bon Pied »

Une année pleine de moments sympathiques et conviviaux, randonnées, un week-end sur l'île d'Oléron, des sorties nocturnes et aussi une grande randonnée de 4 jours en Aragon. Le 16 septembre, a eu lieu notre assemblée générale annuelle. Plus de 40 adhérents et 10 absents excusés avec pouvoirs ont approuvé à l'unanimité les décisions de l'assemblée. Les membres élus au bureau pour l'exercice 2023/24 sont :

Présidente : Mme Isabelle Meynard

Vice-Président : M.Sanchez Joaquim

Secrétaire : Mme Cécile Marquais

Trésorière : Mme Marie-Noëlle Marty

Animateur Site internet : M.Fulbert Lalanne

Chargée de randonnées : Mme Annie Vigeon

Contacts :

Mme Isabelle Meynard : 06 15 75 28 43

M.Sanchez Joaquim : 06 18 59 47 92

Mme Cécile Marquais : 06 26 15 62 96

Le 2 septembre, nous étions tous autour d'Éliane pour lui souhaiter son 85^{ème} anniversaire cela ne la freine pas dans les randos qu'elle ne manque pas.



Contact : Fred au 06.70.88.06.71

Nico au 06.76.77.47.09



« Secours Populaire Français »

Nous accueillons les familles pour les aides alimentaires les 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 12h30 au 18 rue d'Aubie à Val de Virvée. (06 84 51 05 80 Nadine)

Notre boutique vestiaire, puériculture, déco est ouverte à tous tous les mercredi de 14h à 17h et les 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h. (6 19 72 11 29 M France)

Le Secours populaire est l'une des associations qui s'appuient le plus fortement sur la bonne volonté et le dévouement des gens de cœur. Apporter son aide peut se faire de multiples façons : chaque personne peut trouver une formule qui lui convient selon sa disponibilité, ses centres d'intérêts, ses compétences, son activité et ses envies. Vous aussi vous pouvez devenir bénévole.

Suite à l'assemblée générale du 7/10/2023 un nouveau bureau a été élu. Georges Herlemont est le Secrétaire générale et Nadine Dupeyron la trésorière.



« Salignac VTT »

Après une saison estivale bien remplie, l'activité du club est riche pour cet automne.

Notre pratique du VTT ne serait possible sans le consentement des propriétaires et la bonne entente de l'association avec les différents acteurs de notre économie locale.

En effet, je constate trop régulièrement, sur les réseaux sociaux, des personnes qui jugent/attaquent propriétaires et chasseurs car leurs pratiques dérangent. Cette tribune me permet de rappeler que notre pratique du VTT se déroule principalement dans les forêts de notre commune. Lieux privés, terrains de chasse et de promenade.

Tout au long de l'année, nous cohabitons ! Nous n'avons jamais rencontré le moindre problème. Je pense qu'il est aussi parfois de notre ressort de rappeler que chacun joue un rôle dans notre écosystème. En respectant le calendrier de chasse, en évitant les secteurs sensibles à certaines périodes, en pratiquant le VTT sans détériorer sentiers, clôtures et propriétés, nous pérennisons notre activité.

Je remercie donc tous ceux qui nous permettent de rouler toute l'année sur notre commune et ses environs.

Pour ceux qui seraient tentés de venir partager notre activité, je vous donne rendez-vous chaque dimanche matin (à 8h45 à la Salle du Temps Libre de Salignac).

A partir de 15 ans, n'hésitez pas à venir tenter l'aventure avec votre vélo et votre casque, toute l'équipe vous accueillera avec grand plaisir.

Nicolas LACROIX – Président Salignac Cyclotourisme

NAISSANCES



- CORTES Iris, Mélissa, Sinaï le 9 mai 2023
- SIRAKORZIAN FELTAIN Lylou, Lydie, Djulia, Eugénie le 12 mai 2023
- DUBILLE Agathe, Christine, Anne le 26 mai 2023
- GALLINEAU DANET Charlie, Christine, Marie le 12 juin 2023
- BALLANGÉ Ava, Anna, Bettie le 28 juin 2023
- VIANA Ezio le 30 juin 2023
- CHALUMEAU Robin, Jean le 8 juillet 2023
- PETETIN Paul, Hervé, Didier le 9 juillet 2023
- CAVAILLÉ Gaspard, Gérard, Jean-Pierre le 9 août 2023
- JACQUOT Tiago, Pascal, Daniel le 29 septembre 2023
- KHAYA Isaac le 9 octobre 2023
- DELAUNAY BAPTISTE Raphaël, Virgil, Harry le 8 mai 2023
- LEFEBVRE Elio le 9 mai 2023
- DALMAU Marius le 2 juin 2023
- ESTEVES DOS SANTOS Noah le 8 juin 2023
- HUVELLE Léandre, Valèrian, Julian, Léon le 21 juin 2023
- ROUX BABIN Anca, Luce le 23 juin 2023
- POUSSE Neilaya, Hope, Sianna le 29 juin 2023
- DE BRITO LASPIED Ines le 30 juin 2023

- LARNAUDIE Lou, Janine, Françoise le 3 août 2023
- BELHOMME Emy, Catherine, Brigitte le 10 août 2023
- SALVIAT Romy, Annie le 19 août 2023
- STOUVENOT Aaron, Romain, Gilles le 25 août 2023
- MEYRE Gabin, Pierre, Joaquim le 9 septembre 2023
- ROSSIGNOL Agathe, Line le 17 septembre 2023
- ELISÉE DOMARCO Edith le 30 septembre 2023
- MARTIN Elliott, Thomas le 6 octobre 2023
- MARTIN Oria, Marie le 19 octobre 2023

- François, Jérèmy et BARDINET Maureen, Philippine, Marion, Sophie, Sandra le 10 juin 2023
- CASARRÉAL Florent et THEVENOUX Céline, Thérèse, Yvonne le 26 juillet 2023
- GONZALEZ Pascal et MORENO Sandra le 5 août 2023
- ROUGEMONT Eric, André, René et LEYTON TEVERE Evelyn, Jeanette le 19 août 2023
- RIGAUDEAU David, Martin, Didier et BAFFET Audrey, Nathalie le 26 août 2023
- VINCENT Alexandre, Jean-Louis, Franck et BOYER Audrey, Coralie, Jessie le 9 septembre 2023

MARIAGES



- CHAVEROCHE Olivier et RODRIGUES de ALMEIDA Géraldine le 15 juillet 2023
- AUBRION Jean-Théodore et DENEUFBOURG Clarence le 3 août 2023
- MAMONT Benoît et LAPAILLERIE Laetitia, Claudette le 28 octobre 2023
- AMELLAL Samy et AQROUR Assma le 28 octobre 2023
- MARLIN Gaétan, Hubert et BLONDEAU Tatiana, Darena, Conçuelo le 22 juillet 2023
- YAPI Djanin, Césard et DUVAL PEROT Sandrine, Christèle le 3 juin 2023
- LATASTE Damien, Jean-

DÉCÈS



- MICHAUD Jeannine épouse BERNALEAU le 30 mai 2023
- AUTIER André le 23 juin 2023
- CHARPENTIER Jean le 26 juin 2023
- PILLOD Françoise épouse DESCHASEAUX le 22 juillet 2023
- CHAMPEVAL Claude le 19 septembre 2023
- VIRUMBRALES Stéphane le 28 septembre 2023
- BONNEAUD Jean, Claude le 23 octobre 2023
- DESSERT Jean-baptiste, Gabriel le 24 juin 2023

Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

Expression Libre

MOINS DE SERVICE, MAIS PLUS CHER !

Comme vous le savez peut-être, à partir de 2024, le SMICVAL modifie le ramassage de nos déchets dans notre commune. Il ne se fera plus en porte à porte mais dans des points de collecte obligatoires dans lesquels nous devons venir trier et déposer nos déchets.

Nous tenions à vous faire savoir qu'une partie du conseil municipal de Val-de-Virvée est contre ce changement brutal de fonctionnement, et ce pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, cette décision a été prise au sein du SMICVAL, certes de façon démocratique, mais seulement par une poignée d'élus peu représentatifs de notre secteur très étendu, sans vraie concertation et discussion puisque la grande majorité des maires et conseillers municipaux n'ont eu connaissance de cette décision qu'une fois que celle-ci fut validée. Il nous semble qu'un tel chamboulement d'un élément essentiel de notre mode de vie aurait mérité une plus grande concertation !

Ensuite, au-delà des difficultés qu'induit le déplacement par chaque habitant de ses poubelles jusqu'à des points de collecte dont on ignore encore leurs emplacements (personnes à mobilité réduite, personnes âgées...), nous n'avons aucune garantie par le SMICVAL que la fiscalité concernant le traitement des ordures ménagères n'augmentera pas dans les années à venir. Et pourtant, c'est bien une perte de service qu'occasionnera l'arrêt du ramassage en porte à porte !

De plus, vous connaissez déjà, depuis juillet 2023, les apports comptabilisés et pénalisés financièrement si vous dépassez le nombre d'apports annuels dans votre déchetterie. Dès 2027, il en sera de même pour vos ordures ménagères et emballages dont chaque ouverture de points de collecte sera actionnée et donc comptabilisée par votre carte d'accès. Avec ce changement, le SMICVAL répond à une obligation voulue par l'état. Mais le nombre d'ouverture autorisée par an et surtout le coût de l'ouverture supplémentaire restent encore obscurs... Et comment cela se passera-t-il pour les personnes de passages, gîtes de location de vacances...

Le risque est de voir se généraliser les dépôts sauvages ! Et qui prendra en charge le coût du nettoyage de ces dépôts ? Votre commune !

Soyons clair, nous ne sommes évidemment pas hostiles à des changements nécessaires de notre mode de vie à travers des efforts personnels et collectifs. Nous avons une conscience aigüe que la quantité de déchets que nous produisons est toujours trop importante. Mais il nous semble qu'user d'une écologie punitive n'est pas la chose à faire, alors que chaque habitant fait des efforts pour trier depuis des années et que nous sommes prêts à accentuer ces efforts.

Le SMICVAL, quant à lui, est resté inactif toutes ces dernières années face à l'augmentation du coût d'enfouissement des déchets en ne cherchant pas de solution alternative, et se dissimule derrière cette augmentation pour justifier l'accroissement de la fiscalité des contribuables !

Pour toutes ces raisons, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu plus de débats sur ce sujet si important !

Emilie Contiero
Ludovic Audinette
Thierry Chambord

Au moment où nous rédigeons ces articles, nous ne connaissons pas la date de parution du magazine municipal. Pour la compréhension de tous, nous les avons communiqués à la municipalité, conformément à sa demande, le 14 Octobre 2023.

Vélos, piétons, voitures, trottinettes, ...

Depuis les années 1970/1980, les pouvoirs publics limitent progressivement la vitesse, remettant en cause le critère qui a prévalu dans l'élaboration de la voirie moderne, et son partage entre les divers moyens de transport.

Les voiries ont connu de nombreux bouleversements : création de trottoirs, apparition des giratoires, construction de ralentisseurs, élaboration de zones à vitesse limitée, réalisation de pistes cyclables. Ainsi, vélos, voitures, bus, et maintenant trottinettes se disputent l'espace, parfois pour le plus grand péril du piéton.

Ce sont davantage les tensions entre les différents usagers de la voie publique qui frappent l'œil. Ces problèmes de partage de la voirie sont avant tout une question d'habitude.

Dans le même temps, une récente enquête montre que 96% des usagers de la route ont peur des autres, l'intégralité des sondés, ou presque, a peur du comportement des autres usagers.

Les chiffres de cette étude interpellent : 67 % des automobilistes reconnaissent qu'ils sont déjà passés au feu orange ou rouge et 38 % des cyclistes.

Il y a aussi des comportements qui en disent long :

- 50 % des automobilistes téléphonent en tenant l'appareil à la main tout en conduisant et 32 % des cyclistes.
- 56 % des cyclistes déclarent qu'ils leur arrivent de circuler sur les trottoirs et 70 % des motards admettent de parfois s'y garer.
- 27 % des automobilistes reconnaissent stationner en double file ou sur les trottoirs et 11 % reconnaissent se garer sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Quant aux piétons, ils admettent que :

- 86 % traverser en dehors des passages protégés
- 94 % déjà engagés sur un passage piéton ont été confrontés à un automobiliste qui ne s'arrête pas
- 78 % des piétons indiquent avoir déjà été frôlés par un vélo, une trottinette sur un trottoir.

À l'heure actuelle, la structure de nos routes et de nos voies est en partie l'héritage d'un siècle de présence de l'automobile, parfois du prisme de la vitesse et de la fluidité du trafic à tout pris.

Pourtant, des solutions pour mieux partager la voirie sont étudiées pour améliorer la coexistence entre les différents modes de transport. Elles réclament une réflexion globale, systémique et des aménagements.

Mais pourquoi devraient-ils être coûteux ?



Une transition vers une voirie multifonctionnelle, plus facile à partager, est nécessaire. Elle commence à faire son apparition, mais cela nécessite inévitablement du changement de comportement, du respect les uns envers les autres et d'accepter les autres modes de déplacement.

De nombreux territoires se lancent dans le partage de l'espace entre les vélos, les voitures et les piétons



Des dispositifs de circulation partagés sont aujourd'hui déployés en milieu rural comme urbain, sur des routes départementales comme sur des routes communales. L'objectif est de réduire la vitesse des véhicules et de favoriser le partage de la voie.

L'idée est que l'aménagement donne toute sa place à la mobilité douce et à moindre coût tout en assurant la sécurité de tous. Il implique des changements dans les habitudes de circulation, il impose à chacun de réduire la vitesse, de considérer tous les usagers de la route et permet aussi d'étendre le réseau cyclable pour répondre à une forte attente des concitoyens désireux de se déplacer à vélo au quotidien ou pour leur loisir.

A VAL-DE-VIRVEE, comme dans d'autres communes, des aménagements alternatifs devraient être étudiés pour mieux partager l'espace public.

Cela nécessite d'accepter de sortir des modèles traditionnels, de prendre des initiatives, d'accompagner la communication, d'apporter des outils de prévention mais aussi de sanctionner quand il le faut.

Dans un contexte économique contraint, dans une période de forte inflation ou la construction d'équipements devient de plus en plus coûteux, ne faut-il pas réinterroger les orientations prises, il y a quelques temps, dans un contexte différent.

Informations Utiles

Maison France Service du Grand Cubzaguais

Permanences

- Lundi : 08h30-18h00
- Mardi : 08h30-18h00
- Mercredi: 08h30-18h00
- Jeudi : 08h30-18h00
- Vendredi : 08h30-18h00

365 avenue Boucicaut
33240 Saint-André-de-Cubzac
Téléphone: 05 57 43 96 37
Email: msp@grand-cubzaguais.fr

Numéros d'urgence

Pompiers :	18
SAMU :	15
Gendarmerie :	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti-Poison :	05 56 96 40 80
SOS Médecin :	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde :	3237
Enfance maltraitée :	119
Violence Femmes Info :	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées :	0800 020 528

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc

